



Réglementation de la profession de sage-femme au Yukon – Complément d'information

Pourquoi réglementer la profession de sage-femme?

Les sages-femmes sont des professionnelles de la santé qui offrent des soins durant la grossesse, le travail, l'accouchement et la période postnatale. Elles travaillent généralement en collaboration avec des médecins omnipraticiens ou spécialistes (obstétriciens ou gynécologues), ainsi qu'avec des travailleurs sociaux et d'autres professionnels paramédicaux.

De toutes les provinces et tous les territoires du Canada, le Yukon est l'avant-dernier à réglementer la profession de sage-femme. Le gouvernement du Yukon s'est engagé à réglementer la profession et à établir des normes qui favoriseront une pratique professionnelle de grande qualité. Ainsi, le public aura la certitude que, pour être autorisée à exercer sa profession, une sage-femme s'est conformée à des normes canadiennes reconnues. Les normes yukonnaises pourraient, par exemple, couvrir la formation minimale requise et les services autorisés sur le territoire. La réglementation prévoirait aussi un processus d'enquête et des mesures disciplinaires.

Le gouvernement s'est également engagé à financer des services réglementés offerts par des sages-femmes et à les intégrer au système de santé du territoire, ce qui favorisera la santé et le bien-être des familles yukonnaises, offrira aux Yukonnais une ressource supplémentaire de suivi pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale, et appuiera l'approche collaborative de soins adoptée par le territoire.

Contexte yukonnais

Au Yukon, il faut tenir compte de certains facteurs particuliers qui compliquent la prestation des services de sages-femmes.

Faible volume de naissances

Au Canada, c'est au Yukon que l'on compte le plus petit nombre de naissances par année, soit 400 (contre 670 dans les Territoires du Nord-Ouest et 880 au Nunavut). Chaque année, environ 80 femmes de différentes collectivités doivent se déplacer jusqu'à Whitehorse pour accoucher. En 2017, c'était notamment le cas pour 18 femmes de Dawson et 15 de Watson Lake.

Ce faible volume de naissances complique beaucoup les choses. Par exemple, il est difficile d'assurer aux médecins et aux sages-femmes du territoire qu'ils pourront respecter les exigences minimales relatives à leur pratique.

Services obstétriques centralisés à Whitehorse

À l'heure actuelle, le système de santé prévoit que les services d'obstétrique sont dispensés à Whitehorse. Le seul service d'obstétrique du territoire se trouve donc à l'Hôpital général de Whitehorse.

À l'heure actuelle, les hôpitaux de Dawson et de Watson Lake ne sont pas équipés pour le travail et l'accouchement (ils n'ont ni salle d'opération ni ressources en anesthésie).

Le territoire compte 13 obstétriciens et 2 gynécologues-obstétriciens. Un seul de ces médecins spécialistes n'est pas basé à Whitehorse.

Cela veut donc dire que, en pratique, le système de santé yukonnais est incapable de répondre à des urgences obstétriques dans les collectivités.

Services d'urgence

Le personnel de l'Hôpital général de Whitehorse requis pour répondre à une urgence obstétrique n'est pas sur place 24h par jour, 7 jours par semaine. Ainsi, le protocole d'intervention en cas d'urgence doit prévoir des heures supplémentaires pour réunir le personnel nécessaire (sur appel) pour répondre aux urgences. Par conséquent, on a généralement tendance à prendre plus de mesures de précaution au Yukon que dans les grands centres.

Éloignement des collectivités et conditions hivernales

Les grandes distances et l'incertitude liée aux conditions hivernales augmentent le temps de réponse et le risque associés à une évacuation d'urgence, ce qui mène à un rehaussement des mesures de précaution généralement appliquées au Yukon.

Approche initiale proposée

Le gouvernement du Yukon s'est engagé à réglementer, à financer et à implanter les services de sages-femmes. À l'heure actuelle, on prévoit que le déploiement des services commencerait à l'automne 2019. En raison du contexte particulier du Yukon, on prévoit que l'intégration des services au système de santé se fera graduellement.

À l'heure actuelle, on prévoit offrir des services de sages-femmes réglementés (suivi pendant la grossesse et la période postnatale, accompagnement des naissances) optionnels à Whitehorse, où l'offre de services d'obstétrique et d'urgences obstétriques existent déjà. On envisage également d'offrir des services de sages-femmes réglementés pour le suivi pendant la grossesse et la période postnatale dans d'autres collectivités. Au cours des prochains mois, on étudiera également les moyens d'offrir des services comparables à Dawson et à Watson Lake, au fil du développement de la capacité du système de santé yukonnais.

Avis des intervenants

Le gouvernement du Yukon a mené des consultations approfondies à propos de la profession de sage-femme, au cours desquelles il a sollicité des avis sur le financement des services, l'établissement des normes de pratique, l'offre de services, l'arrimage avec les autres professions de la santé et l'intégration au système de santé yukonnais.

Le comité consultatif sur la profession de sage-femme a été formé en octobre 2017 afin de recueillir l'avis des professionnels de la santé du Yukon à propos de l'intégration des services de sages-femmes réglementés au système de santé du Yukon. Le comité a tenu 25 rencontres portant sur divers sujets techniques. Vous pouvez consulter en ligne un sommaire des thèmes qui y ont été abordés :

[https://yukon.ca/fr/comite-consultatif-sur-la-profession-de-sage-femme-resume-des-discussions.](https://yukon.ca/fr/comite-consultatif-sur-la-profession-de-sage-femme-resume-des-discussions)